



## **Poste d'assistant(e) de service social en commissariat**

**CDD à temps complet** (35 heures hebdomadaire) **Poste à pouvoir à partir du 1<sup>er</sup> mai 2021 pour une durée de 11 mois** (Possibilité de renouvellement)

*Sous la direction de France Victimes 62, en lien étroit avec le Commissaire de la circonscription de Police de Calais, vous assurez une mission d'information et d'orientation sociale :*

- *mettre en place un accueil et une écoute de toute personne en difficulté psycho-sociale se présentant en commissariat*
- *Procéder à une évaluation de la situation*
- *Proposer une orientation adaptée*
- *Faciliter la prise de contact entre la personne et le professionnel tiers.*
- *Développer un réseau de partenaires avec les organismes sociaux et/ou médicaux-sociaux*
- *Rendre compte de son action à travers des bilans quantitatifs et qualitatifs réguliers.*

### **Lieux d'exercice professionnel :**

Résidence administrative établie au commissariat central de Police de Calais Déplacement(s) ponctuel(s) sur lieux de proximité

### **Compétences professionnelles :**

- DE Assistant(e) de Service Social et/ou DE Educateur Spécialisé
- Pratique opérationnelle de l'informatique (Word, Excel, saisie dans logiciels internes)
- Maîtrise de l'écrit et capacité rédactionnelle
- Compréhension de l'organisation judiciaire, des institutions de sécurité publique, des réseaux médicosociaux et d'aide aux victimes
- Sensibilisation aux missions de la police
- Permis B indispensable.

### **Profil :**

- Capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse des situations
- Capacité à travailler en équipe et en réseau

**Rémunération** : mensuelle brute : 1735 euros pour 151.67 h/mois Absence de convention collective.

**Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser directement votre CV et une lettre de motivation par courriel à l'attention de la Directrice : [recrutement@francevictimes62.fr](mailto:recrutement@francevictimes62.fr)**

**Date limite de réception des candidatures : 23 avril 2021**